

SECRETARIAT GENERAL

C A B I N E T

**RAPPORT DE L'ATELIER D'INFORMATION DES ORGANISATIONS DE LA
SOCIETE CIVILE SUR LE PROCESSUS D'ELIGIBILITE DU TOGO AU
MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT DES ETATS - UNIS**

I- Introduction

Dans le cadre de la poursuite des activités devant conduire le Togo à l'éligibilité au MCA des Etats-Unis, le Gouvernement a organisé avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, un atelier d'information des organisations de la société civile sur le processus d'éligibilité audit programme. L'atelier s'est tenu le jeudi 22 mai 2014 à partir de 08 heures à la salle de conférence de l'hôtel Sancta Maria et a connu la participation des Organisations de la Société Civile, de l'Ambassadeurs des Etats-Unis au Togo, de la Représentante Résidente du PNUD, du Ministre Conseiller du Président de la République ainsi que l'équipe MCA du Togo. Cet atelier animé par le Cabinet BEIS FINANCE CONSULTING avec l'appui de l'équipe MCA du Togo a pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs de la Société Civile sur les indicateurs du MCC, les critères d'éligibilité ainsi que sur leur rôle et leur responsabilité dans le processus d'éligibilité. La liste des participants est annexée au présent rapport.

II- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions, notamment l'allocution de la Représentante Résidente du PNUD, Madame Khardiata LÔ NDIAYE l'allocution de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, M. Robert E. Whitehead et du discours d'ouverture du Ministre Conseiller du Président de la République, M. Stanislas Bamouni BABA. Tous les intervenants ont salué les progrès réalisés par le Togo dans de nombreux domaines, des avancées qui ne peuvent que contribuer à améliorer la performance du Togo auprès du MCC. Les intervenants ont insisté sur les efforts à fournir dans l'avenir pour bénéficier des avantages de ce programme. Un accent a été mis sur la disponibilité en temps voulu des données statistiques et la communication sur les mesures prises et les résultats des réformes engagées par le gouvernement qui constituent des défis pour l'éligibilité du Togo.

L'éligibilité étant un processus long qui nécessite un effort participatif et inclusif, un appel a été lancé à la société civile togolaise afin qu'elle travaille à l'amélioration de l'image du Togo, sensibiliser et informer sur toutes les réformes qui étaient faites depuis 2006 sous l'impulsion du chef d'Etat dont on ne parle pas beaucoup, notamment les réformes sur la liberté politique et économique. Les intervenants ont tous exprimé l'optimisme quant à l'éligibilité au cours de cette année.

III- Déroutement des travaux

1. Présentations des modules

- Présentation du Millennium Challenge Account et des objectifs de l'atelier

Ce module a permis de présenter aux participants le mécanisme de financement américain « Millennium Challenge Account » géré par l'organisme « Millennium Challenge Corporation ». Dans son exposé, le consultant a passé en revue l'historique du programme MCA et son évolution dans le temps. Ce tour d'horizon a permis de définir aux participants, les objectifs de l'atelier.

- Présentation des indicateurs d'éligibilité et revue des résultats de l'évaluation de MCC

Dans ce module le consultant a fait connaître aux participants les indicateurs d'éligibilité et le système utilisé par le MCC pour déterminer lesdits indicateurs. Au nombre de 20 indicateurs, ils sont repartis en trois catégories, notamment « Liberté Economique », « Investir dans le Capital Humain » et « Bonne gouvernance ». Les résultats de l'évaluation annuelle de MCC ont été présentés et commentés aux participants sur la base des cartes des scores des années 2012, 2013 et 2014.

- Présentation des activités du plan d'actions prioritaires relatives à la Société Civile

A partir de ce module, le consultant a fourni aux participants les actions, mesures et réformes du plan d'actions prioritaires 2014 qui nécessitent l'implication de la Société Civile.

2. Débat

Des échanges de qualité et de haut niveau ont permis aux participants d'être clarifiés sur les différentes préoccupations soulevées à la fin de chaque présentation. Cela a permis aux participants de mieux comprendre l'enjeu du financement du MCA et de situer leur rôle et leur responsabilité dans le processus d'éligibilité du Togo audit financement.

3. Leçons tirées

L'atelier a permis de faire connaître aux acteurs de la Société Civile le travail qui leur incombe à travers le plan d'actions. L'on a noté l'intérêt, l'engouement et l'engagement desdits à mieux s'organiser pour contribuer efficacement à l'éligibilité au MCA.

4. Recommandations

Les recommandations suivantes ont été formulés par les participants à l'issu de l'atelier :

- Impliquer fortement les Organisations de la Société Civile dans le processus d'éligibilité du Togo au MCA ;

- Accélérer la mise en œuvre des réformes à travers le vote et l'application des textes ;
- Mieux communiquer sur les réformes mises en œuvre.

5. Prochaines étapes

- Intégration des organisations de la société civile dans les trois comités sectoriels MCC mis en place

IV- Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution du Ministre Conseiller du Président de la République, M. Stanislas Bamouni BABA. Celui-ci a remercié les participants pour la volonté et l'engagement qui ont permis d'atteindre les résultats assignés à l'atelier. Il a indiqué que l'on est convaincu de l'engagement effectif dans le processus. Il a lancé un appel à la Société Civile afin qu'elle joue pleinement son rôle pour l'atteinte des résultats dans l'intérêt des populations togolaises. Il a exhorté celle-ci à être toujours disponible à répondre à l'appel de l'équipe MCA.

V- Conclusion

L'atelier d'information des acteurs de la Société Civile sur le processus d'éligibilité du Togo au MCA s'est déroulé dans de bonnes conditions. L'évaluation de l'atelier a montré que globalement, les participants sont satisfaits. Ils ont bien apprécié la clarté et la simplicité des présentations faites par le cabinet et surtout la pédagogie utilisée. Ils ont apprécié également les réponses données par le Cabinet BEIS appuyé par l'équipe MCA-Togo à leurs préoccupations. En conclusion le processus d'éligibilité du Togo au MCA est mieux appréhendé par les acteurs du Secteur Privé.

Fait à Lomé, le 22 mai 2014

L'équipe MCA Togo